

Seigneur des mondes visibles et invisibles, connus et inconnus. À lui nous demandons pardon, et vers Lui, nous revenons repentants. Point de divinité autre que Lui ! Que le salut et la paix soient sur notre guide et notre maître dans le bien, le Prophète Moḥammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

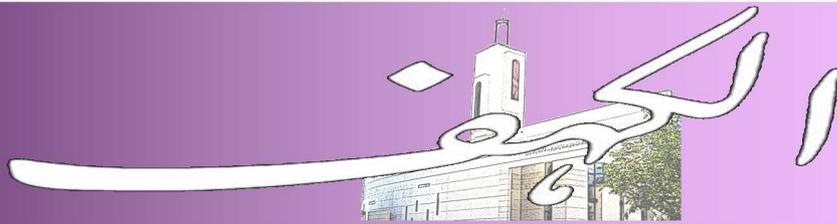
Suite à cela, Dieu évoque les mosquées au sein de Son Livre en disant : « dans des maisons que Dieu a permis que l'on élève, dans lesquelles Son Nom est

mentionné ; Le glorifie, matin et soir, des hommes que ni le commerce ni le négoce n'arrivent à détourner du souvenir de Dieu, de la pratique des prières, du don de l'aumône.

[Ceux-ci] redoutent en fait un jour où les cœurs et les regards seront bouleversés... » [24;36-37]. Aussi Dieu nous rappelle-t-il dans ce passage la fonction première et essentielle de ces

« maisons » bâties pour célébrer Son culte, à savoir : se souvenir de Lui en L'évoquant et en Le glorifiant. Ces versets mettent également en évidence le caractère sacré de ces édifices. Cette sacralité doit bien entendu être préservée. Les deux grands cheikhs du ḥadīth, rapportent qu'un jour, un bédouin ignorant se cacha dans un coin de la mosquée pour uriner (son sol était fait de sable et de terre non recouvert). Voyant cela, plusieurs compagnons fâchés, voulurent bondir sur cet individu qui souillait alors cet endroit sacré en y versant de l'impureté. Le Prophète ﷺ qui était présent, les arrêta, leur demandant de laisser cet homme tranquille. Il appela ensuite le concerné et lui expliqua alors la notion de sacralité de la mosquée, en lui disant : « ce type de comportement ne convient pas à ces lieux, qui ne sont faits que pour l'évocation de Dieu, l'exercice de la prière et la méditation du Coran. Voilà donc l'objectif pour lequel Dieu a permis que l'on construise ces mosquées.

...Suite p.3



Al KAHF le Journal

Comprendre l'Islam

De la servitude envers Dieu

Allah nous fait répéter chaque jour : C'est Toi [seul] que nous adorons, [1;5] et dit aussi : Ô Hommes, adorez Votre Seigneur [2;21] Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager : Adorez Allah et écarter-vous de tout ce qui est adoré en dehors de Lui [16;36] Et nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi [21;25]. Ces versets évoquent la notion de servitude que tout croyant doit avoir envers Dieu [al ouboudiya]. Celle-ci revêt une importance particulière dans le Coran. Nous allons tenter de traiter de ce sujet dans cet article.

Ibn Al Qayyim distingue tout d'abord la servitude de contrainte, à laquelle nous tous sommes astreints, et celle de l'obéissance, qui est choisie par l'individu disposant de son libre arbitre. Aucune créature sur terre n'échappe à cette règle : tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux en serviteurs [19;93]. Toute créature est, qu'elle le veuille ou non, parmi les sujets de Dieu, vivant dans Son royaume, jouissant de Ses dons, obéissant aux Lois générales qui régissent la matière et les corps. Dans ce sens tout être vivant est un serviteur de Dieu.

Ceci dit, l'être humain se distingue dans la création du fait du libre arbitre dont Dieu l'a doté. Il y a un ensemble de commandements bénéfiques pour lesquels Dieu nous a

permis de choisir si l'on veut s'y soumettre ou non. C'est cela la religion. Ces commandements-là s'adressent à nos esprits et à nos cœurs. Les véritables serviteurs de Dieu sont donc ceux qui ont fait le choix de se soumettre à Lui, délibérément et par respect envers Ses ordres et Ses interdits. C'est cette dernière catégorie de serviteurs qu'évoque le Coran lorsqu'il



dit par exemple : Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre... [25;63]. La servitude implique donc une relation privilégiée entre Dieu et Sa créature et renferme d'innombrables mérites. Il faut par ailleurs comprendre que si le principe de servitude porte souvent une connotation négative et humiliante, puisqu'elle induit, entre deux êtres comparables, un rapport de dominant-dominé ; lorsqu'elle est annexée au Créateur Tout Puissant, elle devient sujette aux éloges. Malheur au serviteur du dinar, du dirham, dit notre Prophète

ﷺ [Mousslim]. Malheur, pourrions-nous ajouter, à celui qui voue un culte à la statuette, au concept ou à l'idée qu'il a lui-même façonné ; malheur à qui voue un culte à son semblable humain, alors qu'il pourrait être en mesure de le surpasser s'il s'en donnait les moyens ; mais quel honneur que d'être le serviteur de Dieu, l'Être Parfait qui a tout créé ! En effet, c'est parce que le croyant décide de consacrer cette servitude envers Dieu et à nul autre qu'il gagne en liberté et en élévation. Par ailleurs, Dieu décrit Ses Messagers - qui sont les meilleurs des hommes - à maintes reprises, par le qualificatif de serviteurs pour leur faire éloge : et rappelle-toi David, Notre serviteur... [38;17] Et à David Nous fîmes don de Salomon, - quel bon serviteur !... [38;30]. Et rappelle-toi Job, Notre serviteur.. [38;41]. Jamais le Messie (Jésus) ne trouve indigne d'être serviteur de Dieu, pas plus que les Anges rapprochés [4;172] Louange à Allah qui a fait descendre sur Son serviteur (Moḥammad) le Livre [18; 1]...

En outre, Dieu fait de la servitude choisie une qualité parfaite qui permet au croyant d'être parmi Ses rapprochés : Allah est doux envers Ses serviteurs. [42;19]. Dieu annonce à Son serviteur la sécurité lors du Jugement Dernier : Ô Mes serviteurs ! Vous ne devez avoir aucune crainte aujourd'hui ; vous ne serez point affligés [43;68], la bonne nouvelle du Paradis : Et à ceux qui s'écartent des faux dieux et refusent de les servir,

tandis qu'ils reviennent à Dieu, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle (du Paradis) à Mes serviteurs [39;17], et l'inefficacité de l'emprise du diable sur lui : Sur Mes serviteurs tu n'auras aucune autorité, excepté sur celui qui te suivra parmi les dévotés [15;42].

La servitude comporte, par ailleurs, différents degrés. Cela signifie que parmi les musulmans, certains servent Dieu mieux que d'autres. Cela dépendra de l'œuvre de la personne et du savoir qui nourrit celle-ci. Le croyant voulant servir Dieu correctement, devra développer sa connaissance de Dieu (Son Essence, Ses Attributs, Ses Actes...) et sa connaissance de la religion : tout ce qui relève de Sa législation mais aussi de ce qui mène vers Lui et sa connaissance en terme de récompense et de châtiement. Quant à la pratique, le serviteur va se distinguer entre celui qui s'acquiesce simplement de ses obligations et évite les interdits et celui qui en plus de cela, va s'acquiescer de ce qui est recommandé, éviter tout ce qui est inutile

pour le retour à l'au-delà et va être scrupuleux vis-à-vis de ses actions. Ainsi y-a-t-il différentes formes de servitudes puisque chaque croyant va l'assumer en fonction de son degré. La forme la plus parfaite, étant comme le dit le Prophète ﷺ : le degré le plus élevé de la foi, c'est adorer Dieu comme si tu Le voyais. Car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit [Al Boukhari & Mouslim].

Ibn Qayyim explique que pour accomplir ces degrés, la servitude se subdivise en trois axes que sont le cœur, la langue et les membres. Le cœur doit faire appel à la sincérité et à la véracité, en effet, Allah dit : On leur avait seulement ordonné d'adorer Dieu en étant sincères et dévoués dans leur culte... [98; 5]. Pour cela, il faut se conformer aux ordres d'Allah, s'abstenir de ce qu'il a interdit, se préparer à Sa rencontre, se préserver des maladies du cœur (la paresse, l'orgueil, la duplicité, l'envie...) et le nettoyer des passions.

Pour ce qui est des œuvres de la langue et des membres, il s'agit de s'appliquer à les préserver en se prémunissant

de ce qui est nuisible comme la désobéissance, l'illicite, le futile, l'excès dans les plaisirs licites et de les utiliser dans ce qui est obligatoire et recommandé. C'est par exemple, en ce qui concerne la langue, la prononciation de l'attestation de foi et la récitation du Coran obligatoire dans la prière, le fait de s'éloigner des paroles injurieuses, s'adonner à la mention de Dieu (dhikr)... et en ce qui concerne les membres, c'est de s'acquiescer de la prière, du jeûne, éviter l'excès dans le regard, de profiter de chaque occasion pour écouter le Coran...

Afin de mieux saisir l'application de la servitude dans le quotidien du croyant, attachons-nous à l'exemple du Prophète ﷺ. Le Prophète ﷺ eut le choix entre devenir prophète-roi ou d'être prophète-serviteur, il ﷺ préféra le second choix : Je désire être un Prophète-esclave qui implore Dieu le jour où il a faim et qui Lui rend grâce lorsqu'il est rassasié [Ahmad]. Cela se manifesta bien sûr tout au long de sa mission. Il a refusé par exemple, que l'on exagère dans son éloge. Selon Abdoul-

lah Ibn Massoud rapporte que le Prophète ﷺ reçut un homme qui se mit à trembler devant lui. Le Prophète ﷺ dit : Calme-toi. Je ne suis pas un roi, je ne suis que le fils d'une femme de Qouraych qui mangeait de la viande séchée [Ibn Majah & Al Hakim]. Il ﷺ a dit aussi : N'en rajoutez pas à mon sujet comme ont fait les gens du Livre avec le fils de Marie. Je ne suis qu'un serviteur, alors dites : le serviteur d'Allah et son Prophète [Al Boukhari]. Sa servitude envers Dieu se traduisait aussi dans son humilité envers son entourage, il ﷺ était au service de sa famille, il ﷺ se mêlait avec ses compagnons, s'asseyait avec eux, répondait à l'invitation des personnes de condition modeste... Sa servitude s'illustrait aussi dans la prière rituelle, durant laquelle il ﷺ lui arrivait de rester debout si longtemps que ses pieds en étaient gercés. Lorsque son épouse Aïcha lui demanda la raison de sa persistance alors que son Seigneur lui avait déjà pardonné ses « péchés » passés et futurs, le Prophète ﷺ répondit : Ne devrais-je pas être un serviteur reconnaissant ? [Mouslim].

la bienfaisance islamique

Respecter la nature

Certaines œuvres de bien sont si évidentes que parfois on les néglige. La préservation de l'environnement en fait partie. L'Islam nous réclame cela afin d'assurer le bien-être de l'humanité et des générations futures.

Le Prophète ﷺ nous apprend d'abord à **préserver la vie animale** sauvage : 'Si quelqu'un tue un moineau par amusement, celui-ci pleurera le jour du jugement et dira : 'O Allah ! Cette personne m'a tué en vain. Il ne m'a pas tué pour une raison valable' [Al Nassai, Sahih]. Ce qui vaut pour le moineau vaut bien entendu pour toute

espèce animale. Al Boukhari rapporte même un hadith au sein duquel Dieu a admonesté un prophète qui avait brûlé un essaim de fourmis, ce qui signifie que même un insecte ne devrait pas être tué dans la nature, sans raison.

Le Prophète ﷺ nous apprend aussi à **préserver le monde végétal** : 'Celui qui coupe un jubier, Dieu le conduira en enfer tête baissée' [Abou Dawoud, Sahih]. En effet, il était de coutume pour les voyageurs d'utiliser cet arbre pour s'abriter des chaleurs du désert et se ravitailler en fruits, c'est pourquoi il a émis

cette mise en garde. Les conséquences de la disparition de cet arbre auraient été terribles pour les bédouins ! Cette prescription porte un sens général qui demeure applicable pour d'autres catégories de végétaux en d'autres lieux.

Plus que cela, l'Islam attend de nous que nous **participions au développement de l'environnement** : Tout musulman qui plante un arbre ou sème une graine, dont mange un oiseau, un homme ou une bête, verra cette consommation inscrite pour lui en tant qu'aumône [Al Boukhari].

De façon plus générale, il nous est **interdit de polluer** la nature d'une quelconque manière. Le Prophète ﷺ nous

dit : gardez-vous de la malédiction des gens (...) en faisant vos besoins dans un lieu de passage ou fréquenté par les gens [Mouslim]. Il est évident que celui qui jette des débris ou incommode autrui de quelque façon encourt lui aussi la malédiction des gens.

Enfin, le musulman soucieux de suivre la Sounnah ne doit lésiner aucun geste pour **préserver l'environnement**, à l'instar de cet homme, dont nous a parlé l'Envoyé de Dieu ﷺ, qui trouva sur son chemin une tige épineuse et l'a écartée de la voie pour éviter qu'elle ne blesse quelqu'un. Dieu lui en sut gré et lui pardonna ses péchés.' [Al Boukhari & Mouslim].

Ouvrez !

Allah dit : *Œuvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son messager et les croyants, et vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible. Alors Il vous informera de ce que vous faisiez [9;105].*

Toutes nos actions, petites et grandes, discrètes et publiques, seront présentées devant Allah le jour de la résurrection sans le moindre doute. Elles seront le seul et l'unique argument du croyant pour qu'il puisse solliciter la miséricorde et la récompense Divines le jour de la Résurrection. Lorsqu'Allah parle du paradis, Il le cite en récompense de Sa part suite aux bonnes actions accomplies par les croyants : *Ils s'attachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et es-*

poir, et ils font largesse de ce que Nous leur attribuons. Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour leurs yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient [32;16-17]. C'est la raison pour laquelle on peut qualifier l'Islam de religion d'action puisqu'elle pousse le croyant à agir humblement, à éviter toute polémique inutile et à œuvrer le plus et le mieux possible. Cette belle ligne de conduite a été décrite dans les versets suivants : *Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent 'Paix', qui passent les nuits prosternés et debout devant leur Seigneur [25;63-64].*

Le croyant doit œuvrer le plus possible car la quantité des actions a toute son importance. Le Prophète ﷺ a évoqué cela lorsqu'un homme lui de-

manda : *Ô Messager de Dieu ! Quel est le meilleur des hommes ?* Il ﷺ lui répondit : *Le meilleur des hommes est celui qui a une longue vie et qui accomplit (beaucoup) des bonnes actions' [Al Tirmidhi : hassan sahih].*

Et le mieux possible car les actions doivent respecter des conditions pour être agréées et être qualifiées de « bonnes actions » auprès de notre Seigneur. Sans le respect de certaines conditions, elles seront vaines et rejetées. En effet, le Prophète ﷺ a dit : *Celui qui fait un acte qui n'est pas en accord avec notre religion, cet acte est rejeté [Mousslim].*

Nous consacrerons, incha Allah, nos deux prochains articles sur ces points : les conditions obligatoires et souhaitables que doivent réunir les actions du musulman. Allah est plus Savant !

...Suite de l'édition

L'attitude des compagnons voulant préserver la sacralité de la mosquée était noble et devrait nous inspirer. Mais encore plus noble fut la réaction du Prophète ﷺ qui vit qu'il s'agissait d'un homme ignorant, qui n'avait pas d'intention mauvaise, qui ne faisait, au fond, qu'assouvir un besoin naturel, normal, et que quelques poignées d'eau suffiraient à effacer. Ceci dit, il y a d'autres manières plus subtiles de souiller une mosquée et d'attenter à leur sacralité. Des façons qui passent inaperçues tandis que leurs conséquences sont plus difficiles à réparer. En effet, il y a tout un tas de péchés et de comportements proscrits dans notre religion, qui sont encore plus graves lorsqu'ils sont commis au sein d'une mosquée et qui souillent spirituellement ces lieux. Le fait de s'y montrer arrogants, d'y mentir, médire, calomnier, colporter des rumeurs, ou de semer la zizanie entre les gens, le fait de ne pas baisser son regard et de ne pas préserver autrui du mal de sa langue et de sa main, de nuire au voisinage par des stationnements sauvages ou à l'environnement... Ces façons d'agir incommodes ceux qui peuplent les mosquées, en éloignent les visiteurs et les curieux. Tâchons plutôt de faire vivre nos mosquées par l'évocation de Dieu, la prière et la méditation du Coran et d'en faire des centres à partir desquels rayonne le bien dans la société.

والسلام عليكم

L'équipe du journal

Encart spirituel

Comment invoquer Dieu (2)

Parmi les règles de bienséance à adopter lors des invocations figure le fait de rechercher les moments propices. La règle générale est que *'la porte du Seigneur'* est toujours ouverte et ce, quelle que soit la situation. D'après Abou Moussa, le Messager d'Allah ﷺ a dit : *Dieu tend Sa Main la nuit pour que se repente le malfaisant du jour et Il tend Sa Main le jour pour que se repente le malfaisant de la nuit [Mousslim].* Mais, d'après d'autres textes que nous verrons, Allah a réservé des moments plus favorables que d'autres pour les invocations. Il faut saisir ces instants de miséricorde, de clémence, de pardon et d'exaucement que Dieu a mis à notre disposition et ne pas les négliger. Nous nous contenterons de ne citer que ceux liés à notre adoration quotidienne de la prière.

Lors de la prosternation

La prosternation est un acte d'adoration qui doit être voué à Dieu. C'est un moment profond où le croyant pose son visage sur le sol en toute humilité devant le Seigneur des Univers. Dieu dit *Prosterne-toi et rapproche-toi [96;19].* Le Prophète ﷺ a confirmé ce verset en disant : *Le moment où le serviteur est le plus proche de Dieu est lorsqu'il est en prosternation ; profitez-en pour multiplier vos invocations [Mousslim].* Nous devons profiter de cet état de proximité Divine, évoqué par Allah et Son Prophète, pour Le solliciter et Lui demander ce dont nous avons besoin. Ibn Abbas nous rapporte qu'il ﷺ a également dit : *Au cours de la prosternation, adressez-Lui vos suppliques avec ferveur, car vous serez assurément exaucés [Mousslim].*

À la fin des prières prescrites

D'après Abou Oumâma, on demanda au Messager d'Allah ﷺ : *'Quelle est l'invocation la plus écoutée ?'* Il ﷺ répondit : *Celle qui est faite tard dans la nuit et celle qui suit les prières prescrites [Al Tirmidhy : hassan].* Mou'adh, grand compagnon, confirme cela en nous rapportant que le Prophète ﷺ lui a appris une invocation à réciter à l'issue de chaque prière : *Ô Mou'adh, je te recommande de ne pas oublier de dire à la fin de chaque prière : Ô Allah, Assiste moi pour que je me souviens toujours de Toi, pour que je t'exprime ma reconnaissance et pour que je t'adore de la meilleure manière [Abou Dawoud, Al Nasa'i et auth. par Al Dhahabi].*

Le dernier tiers de la nuit

Le Prophète ﷺ a dit : *Dans le dernier tiers de chaque nuit, Dieu descend au ciel le plus bas et dit 'Qui M'invoque pour que Je l'exauce ! Qui me demande pour que Je lui donne ? Qui me demande pardon pour que Je lui accorde ?' [Al Boukhari & Mousslim].* Le dernier tiers de la nuit est un temps très méritoire durant lequel les invocations sont exaucées. Dieu a loué Ses serviteurs pour cette qualité, à savoir celle de rechercher ce moment, en disant : *Ceux qui imploront le pardon d'Allah dans les derniers moments de la nuit [3;17].* À ce sujet, il a été rapporté que lorsque le Prophète Ya'qoub, que la paix soit sur lui, en s'adressant à ses enfants, a dit : *J'implorerai pour vous le pardon de mon Seigneur [12;98],* il a retardé son invocation et a attendu les dernières heures de la nuit pour la faire.

Al Wahid, Al Ahad

'Dis : Il est Allah, Unique. Allah, le Refuge Suprême. Il n'a pas engendré, et n'a pas été engendré. Et nul n'est égal à Lui' [112;1-4]. Joseph dit à ses deux compagnons : Ô mes deux compagnons de prison ! Qui est le meilleur ? des souverains éparpillés ou Dieu, l'Unique, le Dominateur suprême ? Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et à l'appui desquels Dieu n'a fait descendre aucune preuve. Le pouvoir n'appartient qu'à Dieu. Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite ; mais la plupart des gens ne savent pas [12;39-40].

La signification

À l'endroit d'Allah, les Noms Al Wahid et Al Ahad, signifient qu'Il est Celui qui n'a pas d'égal, ni semblable, ni contraire. Il est Un, indivisible et ne peut être concerné ni par l'augmentation, ni par la diminution. Il est le Premier duquel tout découle, sans pour autant être une partie de ce tout. Il est le Dernier, qui demeurera Seul lorsqu'Il aura fait tout disparaître, avant la résurrection. Il est Unique du fait qu'Il soit le seul Être véritable. Tout ce qui existe en dehors de Lui étant créé, n'existe que par Lui et n'a pas d'existence propre, indépendante de Sa volonté. Il est Celui dont toute chose a besoin, alors que Lui se passe de toute chose.

Le symbole du tawhid

Parmi les noms d'Allah, Al Wahid et Al Ahad ont une importance toute particulière car ils sont le symbole du tawhid, qui est la base de la croyance, et le pilier sur lequel tout repose. Les savants sont d'ailleurs tous d'accord sur le fait que l'entrée en Islam n'est valide qu'après avoir attesté qu'il n'y a de divinité autre qu'Allah en prononçant la formule consa-

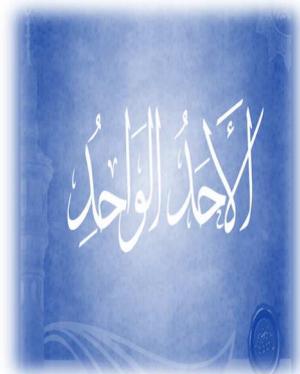
crée : La ilaha illa Allah. La proclamation de l'unicité de Dieu se fait ici par la négation de toute divinité adorée en dehors de Lui, l'Unique. En effet, la reconnaissance de l'existence d'Allah, Créateur et Administrateur de toute chose, n'est pas suffisante pour être qualifié de croyant, encore faut-il ne rien Lui associer ! Ainsi, dans la sourate Al Ikhlas, Dieu, tout de suite après qu'il se soit fait connaître en citant Son nom, ajoute : Lui, Allah, l'Unique. Il précise dans un autre verset le statut de ceux qui refusent son unicité : Sont certes impies ceux qui ont dit : 'En vérité, Allah est le troisième de trois', alors qu'il n'y a de Dieu, qu'un Dieu Unique ! [5;73]. Enfin, pour ceux à qui cette réalité ne suffit pas, Dieu dans Son infinie miséricorde explique la raison pour laquelle il est insensé de vouer un culte à autre que Lui : Il dit : Adorez-vous donc, en dehors d'Allah, ce qui ne saurait en rien vous être utile ni vous nuire non plus [21;66], ceux que vous invoquez en dehors d'Allah sont des serviteurs comme vous [7;194], tandis que Dieu, Al Wahid, est Seul au-dessus de ce que vous lui associez, Il est le Seul qui exauce les prières.

Les enseignements tirés de ces Noms

1- Rien n'y personne ne ressemble à Dieu, que ce soit dans sa nature, ses attributs, ou ses actes : Créateur des cieux et de la terre. Il vous a donné des épouses [issues] de vous-même et des bestiaux par couples ; par ce moyen Il vous multiplie. Il n'y a rien qui Lui ressemble ; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant [42;11].

2 - Nul autre que Lui ne mérite d'être adoré. Dieu dit : Y a-t-il donc une divinité avec Dieu ? c'est-à-dire méritant l'adoration [27;61-62-63-64]. Et, c'est là la base du message de l'ensemble des prophètes : Nous envoyâmes Noé vers son

peuple. Il dit : Ô mon peuple, adorez Dieu. Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui. Ne [Le] craignez-vous pas ? [23;23] ; Et Nous n'avons envoyé avant toi (Mohammad) aucun Messenger à qui Nous n'ayons révélé : Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc [21;25]. Lorsque le Prophète ﷺ envoya Mou'adh au Yémen, il lui dit : La première chose à laquelle tu devras appeler les gens, est de reconnaître l'Unicité Divine [Al Boukhari].



3 - On ne doit donc vouer aucun acte d'adoration - prière, invocation, jeûne... - à autre qu'Allah : Dis : En vérité, ma Prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu, Seigneur de l'Univers. A Lui nul associé ! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre [6;162-163].

4 - Remettre en cause l'Unicité de Dieu est insultant à l'endroit de notre Créateur. Dieu dit : Le fils d'Adam (...) m'a insulté, et il n'avait pas le droit de faire cela (...) il m'attribue une descendance tandis que Je suis l'Unique, Eternel, qui n'a ni parent ni enfant, et à Qui rien ne ressemble [Al Boukhari].

5 - Il y a un grand mérite à affirmer l'Unicité de Dieu. L'Envoyé de Dieu ﷺ dit : Qui-conque dit cent fois dans une journée : « Nulle divinité que Dieu, Seul sans associé, à Lui le pouvoir, à Lui la louange, et Il est tout-puissant » ; aura un mérite similaire à celui qui aura affranchi dix personnes, se verra inscrire cent bonnes actions, effacer cent péchés, et sera préservé de l'influence du diable la journée entière. Nul ne pourra agir

mieux que lui en ce jour, à moins d'avoir fait de même ou plus [Al Boukhari & Mouslim].

6 - La récitation de la sourate al ikhlas qui confirme ces deux Noms équivaut à celle du tiers du Coran [Al Boukhari & Mouslim].

Mettre en pratique ces Noms

Ainsi, la relation que le serviteur entretient avec son Seigneur se doit d'être unique. Celui qui prend pleinement conscience de l'Unicité de Dieu s'évertuera dès lors à rechercher les moyens de Sa satisfaction dans toute chose, tout en se préservant de céder à ses passions, et à tout ce qui pourrait le détourner de Lui. C'est alors que nous pourrions entièrement nous en remettre à Lui, et Lui vouer un amour ardent, sincère et exclusif.

Nous répétons que pour être cohérente, l'adoration ne doit pas se faire par imitation et suivisme mais par conviction. Or, cette conviction ne peut être acquise que par la connaissance de Celui que l'on adore, et cela commence par la connaissance de Son unicité tout de suite après avoir reconnu Son existence. Paradoxalement, cette singularité qui caractérise Allah, l'Unique, rend tout à fait inaccessible Sa connaissance parfaite, ce qui justifie d'autant plus que l'on se fasse humble devant Lui. En effet, bien qu'Il se soit décrit à Ses créatures, les secrets de Son essence restent hors de notre portée tellement cela dépasse l'entendement. On attribue d'ailleurs à Abou Bakr cette parole sur l'unicité de Dieu : Gloire à Celui qui n'a établi pour Ses créatures d'autre voie à Sa connaissance que l'impuissance à Le connaître (parfaitement). Nous concluons par cette parole éloquent de l'imam Al Shibli sur Al Wahid : L'Unique est Celui qui te suffit par rapport au tout, alors que le tout ne te suffit pas par rapport à l'Unique !